

Les présentes Conditions supplémentaires Logiciel en tant que service (les "**Conditions SaaS**") modifient le Contrat client universel ("**UCA**") entre le Client et Siemens uniquement en ce qui concerne les Offres auxquelles le code alphanumérique "SAAS" a été affecté dans la Commande. Les présentes Conditions SaaS, ainsi que l'UCA et les autres Conditions supplémentaires applicables, constituent l'accord entre les parties ("**Accord**"). Les Offres proposées dans le cadre des présentes Conditions SaaS se composent principalement de Services cloud.

1. DÉFINITIONS

Les termes en majuscules utilisés dans les présentes ont le sens qui leur est donné ailleurs dans l'Accord. Les définitions supplémentaires suivantes s'appliquent aux présentes Conditions SaaS :

"**Société affiliée**" désigne toute entité qui contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec le Client ; dans ce contexte, le terme "contrôle" désigne le fait de posséder, directement ou indirectement, une majorité des actions en circulation d'une entité.

"**Actif**" désigne tout dispositif physique ou composant d'un dispositif physique qui est configuré dans ou par l'Offre ou autrement identifié dans l'Offre pour télécharger des données vers ou échanger des données avec l'Offre. Une seule machine peut être composée de plusieurs Actifs.

"**Agent autorisé**" désigne un individu qui a besoin d'accéder à l'Offre dans le cadre des activités internes du Client ou des Sociétés affiliées du Client en tant que consultant, agent ou entrepreneur, ou qui a obtenu une autorisation expresse dans les présentes Conditions SaaS pour accéder à l'Offre et l'utiliser.

"**Utilisateur autorisé**" désigne un employé ou un Agent autorisé du Client et de ses Sociétés affiliées. Chaque Utilisateur autorisé doit utiliser un identifiant d'utilisateur unique pour accéder à l'Offre et l'utiliser, à moins qu'un identifiant générique ne soit expressément autorisé dans les présentes Conditions SaaS ou dans la Documentation applicable. Les identifications des utilisateurs ne peuvent être partagées avec d'autres personnes.

"**Système à haut risque**" désigne un dispositif ou système qui exige des fonctionnalités de sécurité renforcées, telles que des fonctions de sécurité intégrée ou de tolérance aux pannes, pour maintenir un état sûr, lorsqu'il est raisonnablement prévisible que la défaillance du dispositif ou du système pourrait entraîner directement la mort, des blessures corporelles ou des dommages matériels catastrophiques. Les Systèmes à haut risque peuvent être exigés dans des infrastructures critiques, des dispositifs de soutien direct en matière de santé, des systèmes de navigation ou de communication dans les avions, trains, bateaux ou autres véhicules, des systèmes de contrôle du trafic aérien, des systèmes d'armes, des installations nucléaires, des centrales, des systèmes et installations médicales et des infrastructures de transport.

"**Territoire**" désigne le monde entier (sous réserve des obligations du Client dans l'Accord concernant le respect des contrôles à l'exportation), sauf si une zone géographique est spécifiée sur la Commande.

2. GÉNÉRALITÉS

- 2.1 **Accès et Utilisation Autorisés.** Chaque Offre ne peut être consultée et utilisée pendant la Période de l'abonnement que par les Utilisateurs autorisés sur le Territoire, uniquement en conformité avec les droits et le présent Accord. L'utilisation indirecte d'une Offre via le matériel ou le logiciel utilisé par le Client ne réduit pas le nombre de droits Utilisateurs autorisés que le Client doit acquérir.
- 2.2 **Modifications des Conditions Supplémentaires. Amélioration des Offres.** Siemens ne peut mettre à jour les présentes Conditions SaaS au cours d'une Période d'abonnement que si cette mise à jour (i) n'a pas d'effet négatif important sur les droits du Client (par exemple, en ce qui concerne les Droits ou les niveaux de service) ou (ii) n'entraîne pas une dégradation importante des mesures de sécurité appliquées par Siemens au Service cloud ou au Contenu du Client. Ce qui précède ne limitera en aucun cas la capacité de Siemens de modifier les Conditions SaaS (i) en vue de se conformer à la législation en vigueur, (ii) en vue de répondre à un risque matériel pour la sécurité, (iii) en vue de répercuter les modifications apportées à l'Offre conformément aux dispositions de modifications dans l'Accord, ou (iv) applicables aux nouvelles fonctions, améliorations, fonctionnalités, aux nouveaux suppléments ou Services cloud supplémentaires, ou Logiciels fournis dans le cadre d'un abonnement du Client à l'Offre sans frais supplémentaire. Lorsque le Client utilise cette nouvelle fonction, amélioration ou fonctionnalité, ou ce nouveau supplément, Service cloud ou Logiciel, les Conditions SaaS alors en vigueur, disponibles à l'adresse www.siemens.com/sw-terms/supplements s'appliqueront à cette utilisation. Dans tous les autres cas, si une mise à jour des Conditions supplémentaires pendant une Période d'abonnement s'applique à un Client, Siemens déploiera tous les efforts commerciaux raisonnables pour notifier le Client au moins 90 jours avant ladite modification ou comme convenu ailleurs dans l'Accord.
- 2.3 **Tests de Mise à Jour.** Certaines Offres fournissent des mises à jour qui seront d'abord mises à la disposition du Client dans une instance de test pour qu'il puisse les examiner avant de les déployer en production ("Test de mise à jour"). Siemens informera le Client de la date à laquelle un Test de mise à jour sera disponible pour la première fois et de la date à laquelle l'environnement de production de l'Offre sera mis à jour. Le droit du Client d'utiliser tout Test de mise à jour dans une instance de test est limité comme prévu dans l'Accord, le Client devant fournir un retour d'information pour atténuer tout problème lors de la mise à jour ultérieure de l'environnement de production. Les mises à jour de l'environnement de production de l'Offre auront lieu à une date fixe pour tous les Clients.
- 2.4 **Utilisation à Haut Risque.** Le Client reconnaît et accepte que (i) les Services cloud ne sont pas conçus pour être utilisés pour l'exploitation d'un Système à haut risque ou au sein d'un tel système si le fonctionnement du Système à haut risque dépend du bon fonctionnement des Services cloud et (ii) le résultat de tout traitement de données par l'utilisation des Services cloud échappe au contrôle de Siemens. Le Client indemniserà Siemens, ses sociétés affiliées, ses sous-traitants et ses représentants en cas de plainte, dommages et intérêts, amendes et frais (y compris les frais et honoraires d'avocat) émanant d'un tiers, associés d'une manière ou d'une autre à l'utilisation des Services cloud pour le fonctionnement d'un Système à haut risque ou au sein d'un tel système.

3. PARAMÈTRES ET LIMITATIONS DES DROITS

Les paramètres et limitations d'utilisation autorisée suivants peuvent être indiqués dans la Commande pour s'appliquer aux Droits à l'Offre. Des précisions supplémentaires quant aux Droits peuvent être fournies dans une Commande ou dans la Documentation relative à une Offre. Ces précisions peuvent inclure des informations telles que les limites applicables ou d'autres attributs et paramètres, la configuration requise ou les facteurs d'échelle pour la tarification, notamment le nombre d'attributs des actifs, ainsi que les conditions de tiers supplémentaires qui prévalent pour les logiciels, technologies, données et autres matériels de tiers, y compris les logiciels libres concédés sous licence par des tiers.

- 3.1 "**Backup**" signifie que les Droits relatifs à l'Offre ont été accordés uniquement pour assurer la redondance des installations ou des environnements de sauvegarde ou de sécurité du Client.
- 3.2 Un "**Credit**" désigne une unité prépayée qu'un Utilisateur autorisé peut convertir en droit d'accéder à l'Offre, et d'utiliser certaines fonctionnalités, applications et/ou modules supplémentaires de l'Offre correspondante désignée sur la Commande. Les Credits peuvent être consommés pendant la Période d'abonnement à l'Offre applicable et ne sont pas réutilisables. Les fonctionnalités, applications et modules spécifiques accessibles et la quantité de Credits nécessaires ainsi que tous les autres détails sont décrits dans la Documentation.
- 3.3 "**Named User**" signifie que l'accès à l'Offre est limité à un Utilisateur autorisé spécifique identifié par son nom. Le Client peut réattribuer le droit Named User d'accès et d'utilisation de l'Offre d'un Utilisateur autorisé à un autre Utilisateur autorisé une fois par mois calendaire.
- 3.4 "**Floating**" ou "**Concurrent User**" signifie que l'accès à l'Offre à tout moment est limité au nombre d'Utilisateurs autorisés couvert par les droits d'accès achetés comme indiqué sur la Commande.
- 3.5 "**Per Asset**" signifie que les Droits pour l'Offre sont limités au nombre d'Actifs pour lesquels des droits de connexion ont été acquis, ce qui signifie que seul ce nombre d'Actifs peut échanger des données avec l'Offre. Un Droit Per Asset peut également être limitée :
 - à un nombre maximum de points de données ou "tags" par Actif, si un nombre de points de données ou de tags est spécifié dans la Commande ;
 - à un nombre maximum d'instances de serveurs ("Servers"), si un nombre de serveurs est spécifié dans la Commande ;
 - à un nombre maximum d'instances de logiciels de capteurs ("Sensors"), si un nombre de capteurs est spécifié dans la Commande ;
 - à un nombre maximum d'instances de logiciels d'agents ("Agents"), si un nombre d'agents est spécifié dans la Commande.

Les Droits Per Asset ne peuvent pas être partagés par ou entre plusieurs Actifs. L'échange indirect de données avec l'Offre via le matériel ou le logiciel utilisé par le Client ne réduit pas le nombre de droits d'Actifs que le Client doit acquérir.

- 3.6 "**Per Product**" signifie que les Droits relatifs à l'Offre sont limités au nombre d'Offres Siemens ou produits tiers auxquels le Service cloud est interfacé de manière individualisée pour un Utilisateur.
- 3.7 "**Per Server**" signifie que les Droits pour l'Offre sont limités à une seule instance de serveur physique ou virtuel.
- 3.8 "**Test/QA**" signifie que les Droits à l'Offre ont été accordés uniquement pour la prise en charge de la personnalisation, du support et des tests de l'installation en cours, et qu'ils ne peuvent pas être utilisés dans un environnement de production ou à toute autre fin.
- 3.9 "**Token**" désigne une unité prépayée qu'un Utilisateur autorisé de l'Offre liée peut convertir temporairement en droit d'accéder à l'Offre et d'utiliser certaines fonctionnalités, applications et/ou modules supplémentaires de l'Offre correspondante désignée sur la Commande. Les fonctionnalités, applications et modules spécifiques accessibles et la quantité de Tokens nécessaires ainsi que tous les autres détails sont décrits dans la Documentation. Lorsque des Tokens sont appliqués par un Utilisateur, ces Tokens ne seront pas disponibles tant que cet Utilisateur autorisé ne cessera pas d'utiliser les fonctionnalités, applications ou modules auxquels il a eu accès.
- 3.10 "**Value Based License**" désigne un Token pour une Offre particulière désignée sur le Bon de commande.

4. CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent uniquement aux Offres qui se rapportent aux familles de produits respectives énumérées ci-dessous.

- 4.1 **Additive Manufacturing Network (AMN)**. Outre le droit accordé au Client d'accéder à l'Offre et de l'utiliser à des fins commerciales internes, les Utilisateurs autorisés sont également autorisés à accéder à l'Offre AMN et à l'utiliser pour effectuer des Transactions du Client via l'Offre AMN. Les Utilisateurs autorisés comprennent les employés des clients du Client situés sur le Territoire que le Client autorise à effectuer des Transactions du Client via l'abonnement du Client à l'Offre AMN. "**Transaction du Client**" désigne toute commercialisation, offre, vente ou achat de produits ou de services par le Client à destination ou en provenance (i) d'un Utilisateur autorisé ou (ii) d'un tiers disposant de son propre abonnement en cours à l'Offre AMN, tel que facilité par l'utilisation de l'Offre AMN.

Toute relation contractuelle concernant les Transactions du Client est uniquement entre le Client et ce tiers, et peut être régie par des conditions distinctes mises à disposition avec ou dans le cadre du Contenu du Client ou du Contenu du Tiers respectif. Siemens n'assume aucune responsabilité quant au Contenu de Tiers ou à l'utilisation de ce contenu par le Client. Le Client est un fournisseur ou un acheteur indépendant, et supporte toutes les opportunités économiques et les risques liés aux Transactions du Client. Le Client doit veiller à ce que le Client, et non Siemens, soit identifié comme la partie contractante de toute Transaction du Client. Le Client est seul responsable de la facturation et du recouvrement ou de la livraison des Transactions du Client. Le Client s'engage à indemniser Siemens, ses sociétés affiliées, ses sous-traitants et leurs représentants de toute réclamation de tiers, de toute plainte, de tout dommage, de toute amende et de tout frais (y compris les honoraires et les frais d'avocat) liés de quelque manière que ce soit (i) à toute Transaction du Client, y compris tout

remboursement, toute annulation ou tout retour, et (ii) aux obligations fiscales du Client ou à d'autres charges applicables en relation avec toute Transaction du Client, ou à la perception, au paiement ou au défaut de perception ou de paiement de toute taxe ou de toute autre charge applicable en relation avec toute Transaction du Client, ou au non-respect par le Client de ses obligations ou devoirs en matière d'enregistrement fiscal.

4.2 **PlantSight, COMOS Walkinside et Asset Performance Suite (APS).** Certaines Offres packagées de PlantSight, COMOS Walkinside ou d'APS sont limitées par les Droits indiqués dans la Commande, qui sont définis comme suit :

- "Établissement industriel" désigne une installation industrielle située au même endroit et à la même adresse postale qui est détenue, planifiée, exploitée ou gérée en tout ou en partie par le Client à des fins commerciales industrielles spécifiques. Un Établissement industriel peut être composé de plusieurs bâtiments.
- "Tag" désigne un élément de données identifiant un objet physique dans un Établissement industriel que le Client juge pertinent pour le fonctionnement de l'Établissement industriel. Les Tags peuvent inclure les points de mesure, les points de réglage et les points de contrôle d'une installation (par exemple une pompe, une vanne, un instrument, une canalisation, mais généralement pas un coude, un joint, un boulon ou un écrou).

Certaines fonctionnalités pour les cas d'utilisation de l'intelligence opérationnelle nécessitent un Abonnement pour XHQ et une activité de service géré respective qui doivent être achetés séparément.

4.3 **PCBflow.** Les Offres PCBflow sont disponibles uniquement sur une base Per Unit. "Unit" désigne un forfait comprenant un nombre maximum de DFM Reports par mois tel que défini dans la Commande. "DFM Report" désigne une analyse que les Utilisateurs autorisés ont générée, examinée et/ou téléchargée avec l'Offre PCBflow au cours du mois concerné. Cette analyse reflète et documente toute différence entre l'ensemble de classification du fabricant fourni par un utilisateur fabricant et le fichier DFM du concepteur fourni par un utilisateur concepteur à l'Offre PCBflow.

5. EMPLACEMENTS DES CENTRES DE DONNÉES

5.1 **Options de Stockage des Données.** Par défaut, le Contenu du Client au repos sera stocké dans certaines grandes zones géographiques (chacune une "Zone") comme précisé ci-après. Si Siemens offre plusieurs choix au Client et que celui-ci choisit une Zone spécifique pour la fourniture de l'Offre, Siemens stockera le Contenu du Client au repos dans la Zone choisie. Siemens ne contrôle ni ne limite les régions depuis lesquelles le Client peut accéder ou déplacer le Contenu du Client.

5.2 Zones Disponibles

Sous réserve du choix du Client, les données au repos chargées sur les Services cloud de Siemens seront hébergées dans des centres de données situés dans les régions suivantes :

- Union européenne
- États-Unis
- Japon

Les données actives stockées sur PlantSight, COMOS Walkinside, Asset Performance Suite, SIMATIC AX, AX 4, Supply Management, Industrial Asset Hub, Senseye, SIWA Leak Finder et SINEC Security Guard seront hébergées dans l'Union européenne.

Siemens peut à tout moment mettre à disposition des Zones et des centres de données supplémentaires, qui seront alors répertoriés à l'adresse <https://status.sw.siemens.com/>. Pour certains Services cloud, Siemens peut, à sa discrétion, mettre à disposition des Zones supplémentaires à la demande du Client.

6. SUPPORT ET NIVEAUX DE SERVICE

Les Services de maintenance, d'amélioration et de support technique pour tout Logiciel inclus dans l'Offre (les "Services de maintenance") sont régis par les conditions figurant à l'adresse <https://www.siemens.com/sw-terms/mes>, incluses dans les présentes par référence. Le Support technique Siemens pour les Services Cloud inclus dans l'Offre et les niveaux de service applicables sont régis par le Cadre de niveau de support et de service cloud disponible sur www.siemens.com/sw-terms/sla, joint aux présentes par référence avec les écarts spécifiques au portefeuille suivants :

6.1 Digital Logistics AX4 et Supply Chain Suite

6.1.1 Fenêtres de Maintenance Normale pour AX4 et Supply Chain Suite

Siemens notifiera le client au moins 3 jours avant toute Fenêtre de maintenance normale pour AX4 et Supply Chain Suite, qui ne sera effectuée normalement pas plus d'une fois par mois et seulement les samedis. Pour ces produits, les Fenêtres de maintenance normale entraîneront l'indisponibilité des Services cloud pendant 4 heures au maximum (généralement entre 20h et 23h59 CET ou entre 20h et 23h59 dans le fuseau horaire où le serveur est situé).

6.1.2 Maintenance et Prise en Charge d'AX4 et Supply Chain Suite

Les incidents concernant une version, un modèle et/ou des fonctionnalités d'un service développé ou configuré spécifiquement par Siemens pour le Client sont incluses dans la prise en charge des Services cloud.

6.2 PlantSight, COMOS Walkinside, APS, SIMATIC AX, Industrial Asset Hub, Industrial Engineering Copilot et SINEC Security Guard.

6.2.1 Niveau de Réponse du Client

Les Délais de réponse ciblés pour PlantSight, COMOS Walkinside, APS et SINEC Security Guard sont les suivants :

Classes de Priorité	Délai de Réponse Ciblé du Support Standard Pendant les Heures de Support Standard
Critique	2 heures
Élevée	8 heures
Moyenne / Générale	48 heures
Faible	48 heures

6.2.2 Contrat de Niveau de Service PlantSight, COMOS Walkinside, APS et SINEC Security Guard

Les exclusions supplémentaires suivantes au SLA s'appliqueront aux Offres PlantSight, COMOS Walkinside, APS et SINEC Security Guard :

- (i) incidents survenant pendant ou liés à des versions d'essai, de préversion, bêta ou d'essai d'une fonctionnalité ; et
- (ii) incidents résultant de l'utilisation d'un sandbox, d'un système de validation de concept, d'un système de développement, d'un système d'analyse de la qualité ou d'un autre système de non-production, sauf s'ils sont explicitement inclus ou autorisés par Siemens.

6.2.3 Fenêtre de Maintenance Normale pour les Offres PlantSight, COMOS Walkinside, APS, SIMATIC AX, Industrial Asset Hub, Industrial Engineering Copilot et SINEC Security Guard

Le Client sera informé des Fenêtres de maintenance normale qui seront utilisées pour appliquer les correctifs nécessaires à l'infrastructure informatique afin de garantir la sécurité, la disponibilité et les performances continues du système. Le moment exact de la maintenance doit (en général) se situer en dehors des heures de bureau normales pour les Clients situés dans les fuseaux horaires de l'Europe centrale et des 48 États inférieurs des États-Unis d'Amérique.

6.2.4 Aucune Mesure de Support Relative au Temps de Disponibilité

Les Offres SIMATIC AX, Industrial Asset Hub et SINEC Security Guard ne fournissent pas de mesures de support relatives au temps de disponibilité (par exemple, la fenêtre de continuité des activités, la sauvegarde et la conservation des données) telles qu'identifiées dans le Cadre de niveau de support et de service cloud.

6.3 Senseye Predictive Maintenance

6.3.1 Fenêtre de Continuité des Activités pour Senseye Predictive Maintenance

Pour Senseye Predictive Maintenance, la fenêtre de continuité des activités (RTO) pour le support et le niveau de service Standard sera inférieure à 48 heures.